BULLETIN ASSOCIATIF N°19 MARS 2021

L'Association, qu'est-ce que c'est ? (Suite et fin)

L'Association a défini son projet

Notre participation à la protection de l'Enfance relève d'une délégation de service public. Nous pensons que la dynamique associative est un outil puissant et utile pour réaliser cette mission. Il ne s'agit pas seulement de technicité dans la relation mais aussi d'approche de la situation, des personnes et du sens que nous mettons dans nos actions. Pour travailler cette dimension, une commission mixte (bénévoles et professionnels) a été mise en place pour réfléchir aux **valeurs** que nous souhaitons prioriser, à **l'organisation associative** et à un **plan d'action** pour les années à venir.

Voici quelques extraits de cette contribution validée par le Conseil d'Administration.

Nos valeurs

- Respect

L'association accueille les personnes dans leur intégralité et respecte leur intégrité. A ce titre, elle ne les juge pas.
Elle cherche à les comprendre à travers leur histoire et en privilégiant le dialogue dans l'accueil, l'accompagnement, le soutien à la parentalité.
Quelque soient leurs croyances et leur culture, nous fondons notre respect sur les principes de laïcité et de liberté

- Tolérance et bienveillance

L'Association défend une conception d'ouverture au monde fondée sur l'accueil de la différence et de la singularité des personnes dans le respect de leurs valeurs mais aussi des cadres législatifs et règlementaires.
Elle prône la tolérance et la bienveillance comme des valeurs essentielles de la vie en société et s'engage à les transmettre à tous les niveaux de la pratique associative et professionnelle

- Equité et Dignité

L'association s'engage :
**A accueillir toutes les personnes qui lui sont confiées de manière équitable quelle que soit leur situation et leur histoire
**A leur redonner confiance en leurs capacités à mobiliser leurs compétences dans la recherche de solutions pérennes, par une écoute bienveillante de leurs besoins et de leurs projets »

Notre organisation

1. Adhérents, Administrateurs et salariés

L'association trouve sa légitimité dans le soutien apporté par des personnes qui se reconnaissent dans notre projet. Les **adhérents**participent dans le cadre de l'Assemblée Générale aux décisions essentielles que prend l'association en vue de remplir sa mission. Parmi ceux-ci, un certain nombre s'engage plus concrètement dans l'association.
Ces**administrateurs** bénévoles s'impliquent directement dans le fonctionnement et le développement de nos structures d'accueil. Ils ont à cœur de fairepartager ce projet associatif à tous les acteurs (bénévoles, salariés, partenaires…) en suscitant leur adhésion aux valeurs portées par l'association.

Pour remplir sa mission l'association emploie des professionnels **salariés** (une centaine pour accueillir les 200 situations qui nous sont confiées). L'association respecte le cadre d'exercice de l'activité de chacun des professionnels et attend d'eux le respect des valeurs, principes et orientations du projet associatif.

2. Gouvernance et Dirigeance

- La raison d'être de notre association LE PHARE est d'accueillir, protéger et soutenir, dans une démarche désintéressée, des personnes en situation de vulnérabilité, notamment des enfants, en leur proposant des accompagnements éducatifs personnalisés, contribuant à leur épanouissement et à la conquête de leur autonomie.

- Pour atteindre cette finalité et fédérer l'ensemble des parties prenantes, l'association met en place une organisation et une structure de pilotage spécifique (voir schéma bulletin N°18). Celles-cireposent sur la mise en cohérence de ses fonctionnements avec l'ambition, les buts et les valeurs de notre projet stratégique, et s'appuient sur une articulation étroite de :
  - **la gouvernance est assurée par des administrateurs bénévoles** mandatés par l'AG pour donner le cap à suivre, tout en étant les garants de la cohérence de l'action avec l'ambition du projet associatif
  - **la dirigeance animée par des dirigeants professionnels** missionnés par le CA au vu de leurs compétences, pour tenir ce cap et organiser l'action

Notre projet stratégique

- Nos objectifs :

- Garantir un accompagnement de qualité en proposant des réponses adaptées à chacune des personnes accompagnées
- Défendre et promouvoir la cause des personnes en situation de vulnérabilité, enfants comme adultes, et veiller au respecte de leurs droits
- Stimuler l'évolution des pratiques professionnelles et encourager l'innovation.

- Nos engagements :

- Agir dans une relation d'aide et non de jugement
- Principe d'équité de traitement au niveau des bénéficiaires
- Participation active à l'évolution des pratiques professionnelles et des politiques publiques.

Notre plan d'actions (les axes de progrès)

- Axe 1. Répondre aux besoins de la personne accompagnée
  - Garantir un accueil de qualité
  - Optimiser le parcours et la participation de la personne accompagnée.
  - Prendre en compte l'évolution de la personne accompagnée
- Axe 2. Soutenir l'action des professionnels.
  - Optimiser l'intervention des professionnels
  - Prendre en compte l'évolution des métiers et des compétences
  - Améliorer le fonctionnement et l'organisation interne
- Axe 3. Soutenir l'engagement des bénévoles.
  - Stimuler la dynamique d'adhésions
  - Optimiser le dispositif de gouvernance
  - Donner de la lisibilité à l'action associative

Ces axes de travail pourront se décliner en objectifs spécifiques, mesurables, accessibles, et dans des échéances réalistes.

En reprenant les trois derniers bulletins vous aurez un aperçu synthétique de cette présentation de l'association, de nos objectifs et de notre organisation….
Nous souhaitons qu'il permette de donner sens à la mission de protection de l'Enfance que nous menons ensemble.

« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que n'osons pas,
Mais c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles ! » (Sénèque)